



FAQ sur la prolongation de la *Campagne 100 : La puissance du service* de la LCIF

La LCIF remercie les donateurs à la Campagne 100, les membres de la commission internationale, les responsables régionaux, les coordinateurs de district multiple, de district et de club pour leur générosité et leurs efforts afin de donner aux Lions les moyens de servir localement et dans le monde. Après avoir évalué l'impact de la crise du COVID-19, la LCIF a décidé de prolonger d'un an la durée de la Campagne 100.

Visitez notre [site web](#) pour plus d'informations et consultez la FAQ ci-dessous au sujet de la prolongation de la *Campagne 100 : La puissance du service*.

Q : Pourquoi la campagne a-t-elle été prolongée ?

R : La *Campagne 100 : La puissance du service* est la plus ambitieuse collecte de fonds de la LCIF à ce jour. Lors de sa réunion virtuelle du 21 mai 2020, le conseil d'administration de la LCIF a décidé de prolonger la Campagne 100 jusqu'au 30 juin 2022. Le conseil d'administration a pris cette décision en fonction des réalités actuelles. Nous devons nous donner le temps nécessaire pour concrétiser notre plein potentiel dans cette campagne, pour l'avenir de notre Fondation. Cette décision a été prise avec la santé et la sécurité des Lions comme priorité absolue.

Q : Les axes prioritaires du soutien de la LCIF changeront-ils au cours de cette prolongation ou en raison de la pandémie mondiale ?

R : Non. S'associer aux Lions en soutien de nos collectivités lors de moments difficiles a toujours fait partie de la mission de la Fondation. Tout comme elle le fait en réponse aux besoins de collectivités en reconstruction après une catastrophe naturelle, la LCIF soutient les collectivités gravement touchées par le COVID-19. Grâce à la générosité de ses donateurs, la LCIF a octroyé 190 subventions pour un montant total de 3,5 millions de dollars US en soutien des efforts des Lions dans le monde.

La nécessité de soutenir toutes les causes de la LCIF, aujourd'hui et à l'avenir, demeure cependant. La pandémie mondiale affecte des aspects de la vie que la Campagne 100 a toujours eu l'intention de soutenir, tels que l'aide en cas de catastrophe, la lutte contre la faim, les efforts humanitaires et les jeunes. La LCIF continuera de soutenir ces causes ainsi que la vue, la lutte contre le diabète, la bataille contre le cancer infantile et les efforts de protection de l'environnement.

Lorsque nous avons lancé la Campagne 100, nous nous sommes engagés à donner au service Lions un impact plus fort que jamais. Aujourd'hui, à la lumière de la pandémie mondiale, nos efforts pour élargir nos causes mondiales et accroître l'impact de notre service, sont plus appropriés que jamais.

Q : La structure des témoignages de reconnaissance changera-t-elle ?

R : Non, la structure des reconnaissances de la Campagne 100 ne changera pas. Toutefois, en raison de la fermeture de certains entrepôts et fournisseurs et de la suspension du service postal dans certains pays, des retards dans l'envoi des témoignages de reconnaissance sont possibles.



Q : Les mandats des responsables régionaux, des coordinateurs de district multiple et de coordinateurs de district sont-ils automatiquement prolongés jusqu'à la fin de la campagne ?

R : Oui. Les mandats seront automatiquement prolongés jusqu'à la fin de la campagne, étant entendu qu'il existe des différences régionales et qu'une flexibilité est nécessaire. Cependant, si un responsable régional, un coordinateur de district multiple ou de district n'est plus en mesure de remplir son rôle, veuillez informer son responsable dans la structure de campagne afin qu'un remplaçant puisse être nommé.

Q : Les formations pour les coordinateurs de district multiple et de district auront-elles lieu pour la période 2021-2022 ?

R : Oui. À ce jour, nous ne savons toutefois pas quand et où ces formations auront lieu. Elles pourront être proposées sous la forme de formations en personne, de webinaires ou de séries de webinaires. Le personnel de la LCIF travaille en ce moment sur ce sujet afin de proposer des formations de qualité à nos responsables de campagne. Visitez le [Centre des événements virtuels](#) et restez en contact avec votre manager ou spécialiste Développement à la LCIF pour être informé des prochaines formations.

Q : Un budget sera-t-il toujours disponible pour le remboursement des dépenses pendant l'année supplémentaire ?

R : Oui. La LCIF accordera encore un budget aux coordinateurs pour les dépenses liées aux activités de la campagne. Plus d'informations sur les enveloppes budgétaires 2020-2021 et 2021-2022 seront communiquées prochainement.

Q : La période pour s'acquitter des promesses de don sera-t-elle aussi étendue ?

A : La LCIF travaillera avec tout donateur qui souhaite apporter des modifications à une promesse de don existante. Pour toute nouvelle promesse de don de 300 à 24 999 USD, les donateurs auront 3 ans pour s'acquitter du paiement. Pour toute nouvelle promesse de don d'au moins 25 000 USD, les donateurs auront 5 ans pour s'acquitter du paiement.

Q : La période pour s'acquitter des engagements de Club modèle sera-t-elle prolongé d'une année ?

R : Oui. Elle sera prolongée jusqu'au 30 juin 2023. De plus, les Clubs modèles peuvent aussi, pendant l'année Lion 2021-2022, modifier leurs engagements pris .

Q : L'objectif global de collecte de fonds de la campagne va-t-il augmenter ? Les objectifs de ma région/mon district multiple/mon district vont-ils augmenter ?

R : L'objectif global de collecte de fonds de la campagne reste de 300 millions de dollars. Les objectifs régionaux, de district multiple et de district peuvent être ajustés dans certaines régions conformément au calendrier révisé et aux performances réalisées à ce jour.



Q : Le Défi Clubs modèles sera-t-il prolongé ?

R : Au 8 mai 2020, 175 clubs ont été enregistrés dans le cadre du Défi Clubs modèles 2020. Nous remercions tous nos dirigeants qui ont travaillé pour rendre cela possible. Le Défi Clubs modèles 2020 ne sera pas prolongé, mais un autre défi concernant les Clubs modèles pourrait être prévu à l'avenir.

Q : La période sera-t-elle étendue ou les critères d'éligibilité seront-ils modifiés en 2019-2020 pour être éligible à la Médaille du président de la Fondation ou pour prétendre à une subvention Impact de club et de district ?

R : Non. Les échéances et les critères d'éligibilité pour obtenir la Médaille du président de la Fondation ou pour prétendre à une subvention Impact de club et de district en 2019-2020, ne changeront pas. Les critères de ces programmes ne sont pas spécifiques à la Campagne 100. Consultez [Médaille du président de la Fondation](#) et [subvention Impact de club et de district](#) pour en savoir plus.

Q : Comment soutenir la Campagne 100 aujourd'hui ?

R : De nombreux Lions nous demandent comment apporter son soutien en ces temps sans précédent. Votre contribution en faveur de la LCIF n'a jamais été aussi nécessaire et importante. Au 8 mai 2020, la Campagne 100 a collecté 151 804 119 dollars US pour rendre possible le service Lion. Si vous le pouvez, [faites un don aujourd'hui](#) pour soutenir les efforts des Lions. Vos contributions sont essentielles pour pérenniser la capacité de la LCIF à donner aux Lions les moyens de servir leur collectivité. Tous les dons sont éligibles pour les reconnaissances Compagnon de Melvin Jones et de la Campagne 100. Nous vous remercions pour votre leadership et votre générosité !

À l'heure actuelle, nous conseillons à tout le monde de privilégier santé et sécurité. Nous vous encourageons aussi de rester en contact au moins virtuellement avec la LCIF, le LCI et vos amis Lions si les conditions vous empêchent toutes rencontres en personne. Suivez la LCIF sur [Facebook](#) et restez informé en consultant notre [site web](#). Visitez aussi le [Centre des événements virtuels](#) pour découvrir toutes les offres de webinaires en ligne.

Q : Si notre district a récemment reçu une subvention de la LCIF, disposons-nous d'un délai supplémentaire en raison du COVID-19 pour mettre en place l'action subventionnée ?

R : La LCIF encourage les Lions à faire privilégier leur santé et leur sécurité. Par conséquent, si votre district a reçu une subvention mais qu'il n'est pas sûr de pouvoir mettre en œuvre son projet pour le moment, contacter la LCIF pour discuter d'un calendrier de mise en œuvre révisé. Ceci s'applique également à la collecte des fonds de contrepartie du projet.

Q : Les dates limites de demande de subvention seront-elles repoussées ?

R : Non. Consultez la page [Subventions](#) pour obtenir les dates limites et les critères.